

Hauts-de-France, Aisne
Leschelle
Château, avenue d' Hervilly

Portail

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02001086
Date de l'enquête initiale : 1993
Date(s) de rédaction : 1995
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton du Nouvion-en-Thiérache
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : portail

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : entrée de la cour d'honneur

Historique

Porte charretière donnant accès à la cour d'honneur du château, installée vers 1767 (un pavillon des communs qui avoisine la grille porte cette date)

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle
Dates : 1767

Description

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : ferronnerie
Éléments structurels, forme, fonctionnement : double face ; pilastre, 2 ; battant, 2

Matériaux : fer forgé, martelé, peint

Mesures :

h = 750 ; la = 1100 (mesure prise avec les volutes latérales)

Représentations :

ornementation ; pilastre, volute

État de conservation

oeuvre restaurée , manque

Il manque deux lions au dessus de la traverse, et les armoiries dans les médaillons ovales

Statut, intérêt et protection

L'intégralité du dossier est consultable au centre de documentation de l'Inventaire du Patrimoine culturel à Amiens.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Illustrations



Vue générale.

Phot. Thierry Lefébure

IVR22_19950202943X

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Pierre de Leschelle (IM02001097) Hauts-de-France, Aisne, Leschelle, Eglise paroissiale Saint-Pierre, place Publique

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Bernadette Demetz

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue générale.

IVR22_19950202943X

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation